



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E39167

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/02/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 353 513 807 00027

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0015727

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 129 675 236

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 129 675 236

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/09/2023

Raison sociale : MAISONS CMC

Sigle : CMC
30 RUE ALEXIS LABRO
33130 BEGLES

Téléphone : 05 56 49 14 99

Portable : 06 09 25 73 73

Site Internet :

E-mail : cmc21@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

PEREIRA DE ARAUJO JOSÉ GÉRANT

Fax : 05 56 49 28 22

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	13/09/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.